

Virus Shamonda-Europe :

Conduite diagnostique en cas de suspicion chez des chevaux

Le nouveau virus Shamonda-Europe, identifié chez des ruminants en juillet/août 2026 dans l'est de la France, le sud de l'Allemagne et la Suisse, a également été mis en évidence chez des chevaux. La présence du virus a été confirmée en Suisse au niveau du tissu encéphalique de deux chevaux morts après avoir présenté des signes neurologiques de type "narcolepsie". À ce stade, cette information doit être interprétée avec prudence. Des investigations complémentaires sont en cours afin de confirmer le rôle exact du virus dans l'apparition des signes cliniques observés.

Face à tout cheval présentant des troubles neurologiques, des prélèvements notamment sanguins (**tube sec** et **tube EDTA**) doivent être réalisés pour la recherche des étiologies habituelles (West Nile, EHV, etc.). En cas de résultats négatifs, ces prélèvements sanguins pourront être également analysés pour une recherche spécifique du SHAV-Europe. Néanmoins, la virémie semblant faible et fugace, la recherche du virus sur les prélèvements sanguins s'avère à ce jour très peu sensible.

C'est pourquoi, en cas d'évolution vers la mort des chevaux suspects et lorsque cela sera possible, des prélèvements additionnels pourront opportunément être réalisés pour une recherche de SHAV-Europe au niveau de l'encéphale. Le cas échéant, il conviendra de prélever :

- ✓ **1 échantillon de tissu encéphalique, conservé à température ambiante dans du formol** (un cube d'environ 3 cm de côté, prélevé au bistouri dans un pot de 50 mL ; qualité du prélèvement indispensable), pour l'analyse histologique classique ;
- ✓ **1 échantillon d'encéphale dans un pot sec stérile ou avec du liquide physiologique** (pas nécessaire de conserver parfaitement la structure tissulaire), à **conserver à + 4°C (si envoi sous 24 à 48 h) ou congeler aussi rapidement que possible**, pour l'analyse PCR.

Ces prélèvements seront à envoyer au LVD du département de résidence du détenteur pour analyse et/ou transmission éventuelle à l'ENVt (prendre préalablement contact avec votre LVD).

Le SHAV-Europe étant également mis en évidence dans des produits d'avortements chez les bovins, les mêmes prélèvements pourraient être également envisagés, en complément des analyses classiquement réalisées, lors de l'avortement d'une jument (tube sec et EDTA de la mère, encéphale de l'avorton).

La surveillance clinique et la réalisation de prélèvements respectant les bonnes pratiques de conditionnement et d'identification, et le recueil complet des commémoratifs sont essentiels et contribuent à l'avancée des connaissances sur ce virus.

Vous pourrez trouver dans le [bulletin hebdomadaire](#) la Veille Sanitaire Internationale de la Plateforme ESA, publié tous les mardis, la mise à jour des dernières informations épidémiocliniques connues sur ce virus.